

## Risque d'étouffement lié à PAXVITA-D3 : nouvelles recommandations de l'AMMPS

Compte Test - 2025-04-13 18:23:57 - Vu sur pharmacie.ma

Dans une note d'information datée du 7 avril 2025, l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) signale que, dans le cadre de la surveillance des événements indésirables liés à l'utilisation des médicaments, le système national de pharmacovigilance a identifié un risque d'étouffement (« fausse route ») chez le nouveau-né et le nourrisson lors de l'administration de PAXVITA-D3 100 000 UI, solution buvable en ampoules de 5 ml. Ce médicament est utilisé dans le cadre de la supplémentation en vitamine D du programme national de nutrition. À la suite de l'avis émis par la Commission Nationale de Pharmacovigilance lors de sa réunion du 27 mars 2025, plusieurs mesures ont été arrêtées :

- L'administration du produit devra désormais être assurée par un professionnel de santé dans un établissement de soins de santé primaire, et non plus à domicile ;
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) sera révisé, en limitant le volume administré à un maximum de 2 ml, et en précisant dans la notice les modalités d'administration à la population cible ;
- Des recommandations de bonnes pratiques seront élaborées et diffusées pour l'administration orale chez le nouveau-né et le nourrisson ;
- Une formation spécifique sera mise en place à l'intention des professionnels de santé, portant sur ces bonnes pratiques d'administration orale ;
- Des actions d'information et de sensibilisation seront menées auprès des professionnels de santé concernant les risques associés au non-respect de ces recommandations ;
- Les professionnels de santé seront incités à déclarer tout événement indésirable lié à l'administration de ce médicament. Source : [lien](#)